

Parcoursup et vos données personnelles

Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD), je vous informe que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par la directrice de l'IFPS de Morlaix, pilote parcoursup du groupement des IFSI UBO, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens des dispositions du RGPD.

Ces données sont collectées dans le but de faciliter l'analyse des candidatures effectuée par la commission d'examen des vœux de la formation **d'infirmier** dans le strict cadre des modalités et critères d'examen pédagogique des vœux qu'elle a déterminés.

Les données relatives à **votre candidature, à votre parcours et à votre scolarité** peuvent provenir du traitement automatisé dénommé « Parcoursup » (cf. arrêté du 28 mars 2018 autorisant la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Parcoursup »).

Les informations recueillies sont conservées pour une durée d'un an.

Les destinataires de ces données sont les examinateurs et membres de la commission d'examen des vœux du groupement IFSI UBO.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer les droits que vous tenez des articles [38](#), [39](#), [40](#) et [40-1](#) de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés à l'adresse suivante :

**IFPS du CHPM
parcoursup RGPD
15 rue kersaint gilly
BP 97237
29672 Morlaix Cedex**

Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'établissement à l'adresse suivante :

**Responsable service informatique du CHPM
15 rue kersaint gilly
29600 Morlaix**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).